



Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici



2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°16

Sommaire: Syndicalisation, RIS, Action, Direction, Salaires, Partir à l'étranger, Permutations, Postes fractionnés, Entretien direction, Stage retraite, Evas, Action sociale



Nous défendons tous les collègues. Le temps et les moyens mis à notre disposition pour fonctionner et pouvoir répondre à toutes les sollicitations sont directement liés au nombre de syndiqué-es et à leurs cotisations, c'est une garantie d'indépendance. Soyons plus forts ensemble.

... SYNDIQUEZ VOUS ! CLIQUEZ ICI !



En PRESENTIEL en OCTOBRE : ouvertes à toutes et tous. Venez nombreux !

- **VENDREDI 8 OCTOBRE : Cannes école Pagnol - à partir de 17h**
- **SAMEDI 9 OCTOBRE : Nice école du Port - à partir de 8h30**
- **MERCREDI 13 OCTOBRE : Nice école St Isidore - à partir de 8h30**

Informez juste par mail l'IEN (modèle [ici](#)) de votre participation à la RIS pour pouvoir par la suite la déduire.

Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

D'autres réunions dans d'autres secteurs du département seront programmées après les vacances de Toussaint



1200 manifestants le 5 octobre dans les rues de Nice pour les salaires et les emplois !



ALERTE !



DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Signez pour une bonne direction !

Une tribune-pétition, soutenue par le SNUipp-FSU, la CGT, Sud et FO, est mise en ligne pour appeler à refuser la proposition de loi Rilhac, pour peser sur le Sénat puis sur le ministère lors des discussions à venir sur ses déclinaisons concrètes.

La proposition de loi « créant la fonction de directrice ou de directeur d'école » dite « loi Rilhac » a été votée à l'Assemblée nationale en deuxième lecture le mercredi 29 septembre. Elle vise à donner au directeur ou à la directrice « une délégation de compétences de l'autorité académique » et « une autorité fonctionnelle ». « Nous, directeurs et directrices, n'en voulons pas. »

Lire la suite

Je signe ici

- Quel fonctionnement pour l'école ? Prendre la bonne direction.

Attaque du statut du fonctionnaire, volonté d'imposer un échelon hiérarchique, normalisation des pratiques enseignantes, imposition des contrats locaux d'accompagnement pour obtenir des moyens : le discours marseillais d'Emmanuel Macron préfigure une complète dérégulation de l'école publique, rejetée par les personnels et le

SNUipp-FSU qui porte un tout autre projet pour l'école, les conditions de travail de ses personnels, la réussite de tous ses élèves.

La publication spéciale du SNUipp-FSU "Quel fonctionnement pour l'école ? Prendre la bonne direction" propose un éclairage complet sur les enjeux actuels autour de la direction et du fonctionnement de l'école.

Lire la publication

- Quel fonctionnement pour quelle école ?

Plusieurs centaines de collègues ont assistés à l'intervention de Claude Lelièvre, historien de l'éducation, sur la direction et le devenir de l'école suite à la loi Rilhac, les annonces présidentielles à Marseille et les mesures prévues dans le Grenelle. Le replay est disponible !

Le replay ici

- Loi Rilhac : Quand le ministère confirme son inutilité...

lorsque la proposition de loi Rilhac est officiellement justifiée par la nécessité d'avoir un pilote pour animer l'école, alors qu'Emmanuel Macron affirme la nécessité pour les directeurs de choisir des enseignants qui croient dans le projet de l'école, la Depp publie une Note démontrant que le collectif existe dans les écoles et qu'il fonctionne à la satisfaction des professeurs des écoles et des directeurs d'école.

Par contre, la même Note montre une nette insatisfaction des professeurs des écoles par rapport à leurs conditions d'exercice du métier. Les enseignants français sont ceux qui se plaignent le plus en Europe du manque de personnel et de moyens, problèmes toujours superbement ignorés par la loi Rilhac...

Note Depp



Courrier intersyndical à A. de Montchalin sur le pouvoir d'achat

Lire le courrier

URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION

Les rencontres en ligne du
SNUipp-FSU

PARTIR ENSEIGNER À L'ÉTRANGER
Mercredi 13 octobre 2021
13h30 - 15h30


SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE


SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

WEBINAIRE

Le SNUipp-FSU propose un webinaire spécial pour les professeur-es des écoles qui souhaitent enseigner à l'étranger, le mercredi 13 octobre 2021 de 13h30 à 15h30.

Le syndicat présentera les différentes possibilités qui s'offrent aux enseignant-es du 1er degré pour partir enseigner à l'étranger, les textes et les calendriers de recrutement.

Des spécialistes de ces questions pourront conseiller les participant-es et répondre à leurs questions.

[Je m'inscris ici](#)

Changer de département ?

RIS PERMUTATIONS
Mercredi 24 novembre
à 9h30 en visio


SNUipp
FSU 06

le SNUipp-FSU 06 prévoit d'ores et déjà une

Réunion d'information syndicale spéciale "Permutations".

Celle-ci se déroulera à la fois en présentiel au siège du SNUipp-FSU 06 et/ou en distanciel via l'application Zoom.

Envoyez un mail snu06@snuipp.fr pour vous inscrire et indiquez nous la modalité choisie.



INDEMNITES POSTES FRACTIONNES

Les collègues affectés sur des postes fractionnés rentrent dans le champ d'application du décret du 3 juillet 2006 et de la circulaire du 3 août 2010 qui ouvrent droit à des frais de déplacement et de repas.

MAIS des conditions restrictives sont appliquées et tout le monde ne peut y prétendre...

Les ayant droits vont être recensés par la Dsden puis contactés pour qu'ils saisissent eux même directement les demandes de remboursement sur Dt Chorus (un pas à pas sera fourni)

N'hésitez pas si question à nous contacter !

LIRE les INFOS : [ici](#)



Les métiers de la formation dans la tourmente

LA VOIX DES FORMATRICES ET FORMATEURS du 1er degré commence à se faire entendre, jusqu'au Conseil supérieur de l'éducation, et des premiers bougés sont à mettre au compte des diverses mobilisations : une augmentation de 500 euros par an de l'indemnité des CPC et la création de 100 postes sont annoncés pour 2022.

Mais dans le même temps, quelle évolution du métier de formateur-trice s'engage ?

Après une réforme-surprise du CAFIPEMF, les discussions post-Grenelle ne vont pas dans le bon sens.

Alors que la surcharge, mais aussi la perte de sens du métier sont au coeur des expressions des formateur-trices, le ministère veut ouvrir la possibilité pour certain-es CPC de participer à des missions relevant de l'inspection.

La mission de formation, de conseil et d'aide à la construction de la professionnalité enseignante n'est pas compatible avec cette évolution. Les formateurs et formatrices du 1er degré, et l'ensemble de la profession, doivent être informés du sort fait à la formation.

**LIRE le NUMERO SPECIAL élaboré par le SNUipp-FSU d'OCTOBRE
2021 : [ici](#)**



RIS
Liste d'Aptitude
Préparer
l'Entretien
Mercredi
20 octobre
9h - 11h

Préparation à l'entretien direction : guide & réunion-visio mercredi 20 octobre

Afin de mieux préparer l'entretien nécessaire à l'inscription sur la liste d'aptitude, le SNUipp-FSU 06 vous propose :

+ UNE REUNION de préparation, en présence de directeurs/trices expérimentés qui pourront répondre à vos multiples interrogations :

MERCREDI 20 OCTOBRE
de 9h à 11h

"Préparation à l'entretien direction"

Réunion Hybride, participation sur place au siège départemental ou à distance en visio-conférence.

Dans les deux cas, pour participer, s'inscrire par mail à snu06@snuipp.fr en précisant votre modalité de participation (en présentiel ou en distanciel)

Un lien zoom sera transmis par retour de mail à celles et ceux qui choisissent la visio-conférence

Un justificatif vous sera également transmis à l'issue pour faire valoir vos droits à récupération sur les 108 h (hors APC).



+ UN GUIDE d'aide à la préparation de l'entretien, envoyé sous format électronique et papier gratuitement aux collègues syndiqué-es qui en font la demande et également aux collègues qui participeront à la réunion du mercredi 20 octobre (pour les autres, il est disponible contre un chèque de 5€ couvrant les frais d'impression et d'expédition).

Le guide sera mis prochainement en ligne pour tous.



STAGE RETRAITES SPÉCIAL ENSEIGNANTS

Mardi 16 novembre de 9h30 À 16H30

Avec la participation de Benoit Teste secrétaire général de la FSU

Pour vous inscrire, remplissez le [formulaire en ligne](#)

N'oubliez pas de faire la demande auprès de votre supérieur hiérarchique

Toutes les informations sur le [site de la FSU06](#)



Nous venons de relancer la DSDEN au sujet du versement de la prime Covid.

Toujours pas d'instruction du ministère et notamment le code indemnitaire à utiliser pour pouvoir payer.



Concernant la saisie des résultats des évaluations , 6 heures sont dégagées du temps d'APC.

ACTION SOCIALE



Le 24/09/2021 a eu lieu une commission permanente d'action sociale (CPAS). Elle a accordé des aides exceptionnelles pour un montant global de 8610 euros . La prochaine CPAS est prévue le **lundi 18 octobre 2021**. Si vous êtes en situation financière

préoccupante n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux assistantes sociales du rectorat.

https://www.ac-nice.fr/contacter/category/contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice?sve_term_alias=contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice

Contactez-nous pour obtenir une aide dans vos démarches.



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard
06 000 Nice**

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos